



Harmonisation des réglementations et réduction des résidus de pesticides dans la région de la SADC

Ce projet régional a pour but de résoudre le problème du faible accès aux marchés d'exportation de certains pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), du fait du non respect des normes commerciales existantes en matière de limites maximales de résidus (LMR). L'objectif du projet est de combiner l'utilisation de pesticides conventionnels et l'utilisation de biopesticides microbiens pour lutter contre les principaux parasites, dans le cadre d'une stratégie de lutte intégrée contre les parasites. La composante du projet relative à l'harmonisation réglementaire consistera, entre autres, à travailler avec les pays pour élaborer des normes réglementaires communes en matière de biopesticides. Cela leur permettrait de bénéficier, notamment, de l'acceptation réciproque des données produites ou des homologations effectuées ailleurs – et donc d'améliorer l'homologation et l'utilisation des biopesticides. La composante du projet relative à l'atténuation des résidus permettra, par le biais de l'incorporation stratégique de biopesticides ne produisant pas de résidus après l'utilisation de pesticides conventionnels, de réduire les niveaux de résidus de pesticides et donc d'améliorer le respect des normes relatives aux LMR et de promouvoir le commerce. Le projet visera également à développer les savoir faire, les connaissances, et les comportements nécessaires pour permettre aux personnes et aux organismes de travailler efficacement pour atteindre les objectifs du projet.

STDF/PG/694

Status

On-going

Start Date

01/03/2021

Project Value (US\$)

\$1,193,219

STDF Contribution (US\$)

\$798,493

Beneficiaries

Botswana
Mozambique
Afrique du Sud
Tanzanie
Zambie
Zimbabwe
Kenya

Implementing Entities

International Centre for Genetic Engineering and Biotechnology (ICGEB)

Partners

Asia-Pacific Association of Agricultural Research Institutions (APAARI)
CropLife Africa and Middle East
IR-4 Project, Rutgers University
South African Bioproducts Organisation (SABO)
Southern Africa Network for Biosciences (SANBio)
Southern Africa Pesticides Regulators Forum (SAPReF)
United States Department of Agriculture (USDA)
Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)
Inter-African Phytosanitary Council (IAPSC)

Background

Le secteur agricole représente une part importante (4 27%) du produit intérieur brut des États membres de la SADC, et environ 13% de leurs recettes d'exportation totales. Bien que les exportations agricoles contribuent pour une part importante à l'économie des États membres de la SADC, certains pays de la région subissent des pertes économiques importantes en raison du rejet de leurs exportations de produits agricoles du fait du non respect des normes applicables en matière de résidus ou de limites maximales de résidus (LMR). Le dépassement des LMR établies est particulièrement fréquent, notamment pour les cultures dans lesquelles certains pesticides chimiques de synthèse sont utilisés pour lutter contre les parasites de fin de saison. L'utilisation stratégique des biopesticides peut permettre de réduire considérablement les résidus de pesticides, car la plupart de ces produits antiparasitaires ne sont pas soumis aux LMR dans les pays importateurs. Cependant, malgré les avantages des biopesticides, les difficultés liées à la recherche, au développement, à l'homologation et à la commercialisation des biopesticides complique l'adoption et l'utilisation généralisées de ces substances. L'utilisation de biopesticides peut aider dans une large mesure à réduire l'usage des pesticides et, ce faisant, à résoudre les problèmes de résidus causés par le large recours aux pesticides de synthèse. Le respect des prescriptions en matière de LMR accroîtrait la part du secteur agricole à l'économie des pays de la SADC, moyennant l'augmentation des exportations, la promotion de l'emploi local, la création de richesses, et la réduction de la pauvreté.

Les principaux participants au projet comprennent les autorités nationales chargées de la réglementation en matière de (bio)pesticides, les organisations nationales de protection des végétaux, les chercheurs, les agriculteurs, les associations professionnelles, les entreprises agroalimentaires exportatrices et les consommateurs.

Expected Results

Directives harmonisées relatives à la réglementation sur les biopesticides

Ce projet établira une série de directives harmonisées pour permettre aux pays bénéficiaires du projet de parvenir à une harmonie réglementaire concernant les biopesticides. Une évaluation détaillée sera auparavant effectuée pour déterminer les mesures à prendre pour doter les biopesticides d'un statut légal ainsi que le délai estimé à cette fin. Des avocats travailleront avec les bénéficiaires pour élaborer une "feuille de route" en vue de la transcription de ces directives dans leur législation nationale respective. Une formation sera également dispensée à la mise en œuvre des procédures d'homologation des biopesticides dans le cadre harmonisé.

Système de réduction des résidus à l'aide des biopesticides

Des essais au champ contrôlés et des analyses en laboratoire de résidus de pesticides seront réalisés, auxquels succéderont des études sur la réduction des résidus de pesticides obtenue grâce à l'utilisation de biopesticides en vue de mettre au point un système permettant de réduire les limites de résidus et de mieux respecter les LMR. Une évaluation des critères de rendement et de qualité sera également réalisée, car ces critères sont essentiels si l'on veut élaborer des recommandations à l'intention des producteurs, en particulier pour les cultures d'exportation.

Stratégies relatives à la lutte intégrée contre les parasites et aux bonnes pratiques agricoles

Une boîte à outils concernant les lignes directrices relatives à la lutte intégrée contre les parasites sera élaborée, de même des lignes directrices relatives aux bonnes pratiques agricoles; formation appropriée sera également dispensée sur celles-ci. Les renseignements relatifs à tous les biopesticides enregistrés dans les différents pays seront regroupés dans une base de données facilement accessible qui sera largement diffusée. Cela permettra aux agriculteurs et aux autres parties prenantes de savoir quels biopesticides sont disponibles sur le marché.